

ANNEXE 1 : CANDIDATURES NÉCESSITANT OU NON UNE ÉTUDE EN COMMISSION
POUR UNE ENTREE EN M1

Diplômes conformes Licences ou Masters ne faisant pas l'objet d'une étude en commission (sauf si demande de formation à distance ou en alternance ou diplôme étranger)	*Autres diplômes (nécessitant une étude en commission)
Licences Arts, lettres, langues : - Langues étrangères - Langue étrangères appliquées (LEA) - Lettres - Science du langage Licences Sciences humaines et sociales : - Sciences de l'éducation - Géographie - Histoire - Philosophie - Psychologie - Sociologie Licences Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Licences Sciences, technologie, santé : - Mathématiques - Sciences pour l'ingénieur - Physique - Chimie - Sciences de la vie et de la Terre - Biomédicale - Biologie - Médecine Droit, Économie et Gestion, Sciences économiques - Droit (Tous parcours confondus) - Economie et gestion (Tous parcours confondus) - Sciences politiques	Administration et Échanges Internationaux (AEI) Administration Économique et Sociale (AES) Administration Publique Management Diplômes d'État santé et paramédical Informatique Arts plastiques Musique Cinéma Journalisme Tourisme... Et en général tout cursus éloigné des contenus du Master MEEF 1^{er} degré.